



BULLETIN D'INSCRIPTION (un bulletin par personne)

Rencontre Mondiale des familles

DUBLIN DU 20 AU 27 AOUT 2018

Service diocésain de la pastorale des familles

pastorale.familles.rouen@orange.fr

09.52.78.89.35

Direction des pèlerinages

Immatriculation Atout France

IM 076 11 0002

Prix du pèlerinage par personne missionnée par sa paroisse :

Adulte : 750 euros - Jeune de 13 à 18 ans : 650 euros - Enfant de 4 à 12 ans : 600 euros

Inscription n° (organisation).....

Bulletin à retourner à PASTORALE DES FAMILLES

Centre diocésain, 41 route de Neufchâtel, 76000 ROUEN

Accompagné d'un exemplaire signé des conditions générales de vente

Coller ici
une photo
d'identité

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

à :

Membre de la famille de :

Paroisse d'envoi :

Marié(e) : Célibataire : Veuf(ve) : Mineur : Consacré :

Nationalité :

Numéro du passeport ou de la carte d'identité :

Date d'expiration:..... / /

Etudes ou profession :

Don ou talent à mettre au service du groupe :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable:

Email :@

Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence :

Son téléphone :

Règlement à l'ordre de « Direction des pèlerinages (Dublin 2018) : à l'inscription versement d'un acompte de 150 euros par personne et le solde avant le 9 juin.

Date limite d'inscription : le 31 mai 2018 - nombre de place limité

Vous serez considéré inscrit dès réception de ce bulletin accompagné du chèque d'acompte. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de réception du courrier et réservées dans un premier temps aux familles missionnées par leur paroisse.

L'inscription sera ouverte, à partir du 23 Avril, aux familles non missionnées ou à celles d'un autre diocèse à un tarif qui leur sera alors communiqué sur demande.

Attention : chaque pèlerin doit se munir d'un passeport en cours de validité quelle que soit sa nationalité, ou d'une carte d'identité en cours de validité pour les seuls citoyens européens. Pour les personnes d'un pays autre que la France, se renseigner si un visa est nécessaire. Vous devez vous munir également de votre carte européenne d'assurance maladie.

Santé : nous ne sommes pas en mesure de gérer les problèmes de santé particuliers de types allergie alimentaire, diabète ou autres. Notre moyen de transport et nos hébergements sont difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduite, merci de nous consulter avant l'inscription.

Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant le jour du départ, merci de fournir un certificat médical daté de la semaine précédant le départ et pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y a eu hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou rapatriement seraient à votre charge.

Documents à fournir :

- Copie recto/verso de votre carte d'identité pour les citoyens européens
- Copie du passeport pour les autres nationalités

Déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente (en pièce jointe)

Fait à, le

Signature précédée de la mention « lu et approuve »

Pour les mineurs, signature du parent responsable

Merci de prendre note de la date de la réunion de préparation au pèlerinage qui aura lieu

le samedi 9 juin de 9h à 12h30 à Bonsecours

Il est nécessaire qu'au moins une personne de chaque famille soit présente à cette réunion.

Conditions générales de vente :

Inscription :

L'inscription au pèlerinage ne sera prise en compte qu'à réception du bulletin d'inscription prévu à cet effet et accompagné du versement de l'acompte demandé.

Participation financière :

Les participations financières indiquées sur le bulletin d'inscription ont été calculées sur la base d'un nombre minimum de participants en fonction des tarifs connus à ce jour.

Trois mois avant le départ, la direction des pèlerinages se réserve le droit d'annuler le voyage ou de demander aux inscrits un supplément pour assurer le départ si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Dans le cas d'une augmentation des tarifs, les personnes inscrites auront la possibilité d'annuler.

Les prix indiqués sont révisables en fonction des hausses du carburant ou des cours des monnaies.

Hébergement :

Les prix indiqués s'entendent pour des prix de pensions complètes, certains participants étant hébergés en famille d'accueil, et sans les repas du trajet aller, à la charge des participants.

Annulation :

Nos prix comprennent une assurance annulation, responsabilité civile, rapatriement.

L'assurance annulation est une sécurité qui met à l'abri d'une mésaventure financière en cas de situations imprévisibles telles que : accident, hospitalisation, maladie grave ou décès d'un proche.

Toute annulation doit être notifiée par lettre. Après le 1^{er} juin, un montant entre 150€ et 200€ non remboursables sera retenu pour frais de dossier, agence, compagnie maritime, compagnie de car et direction des pèlerinages, avant le 1^{er} juin 50€.

Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants qui seront pris en charge par l'assurance :

- entre 30 et 21 jours avant le départ : il sera retenu 25% du montant total du voyage
- entre 20 et 8 jours avant le départ : il sera retenu 50% du montant total du voyage
- entre 7 et 2 jours avant le départ : il sera retenu 75% du montant total du voyage
- à moins de 2 jours avant le départ : il sera retenu 90% du montant total du voyage

Tout voyage interrompu ou abrégé pendant le séjour du fait du voyageur et pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

Fait à, le

Signature précédée de la mention « lu et approuve »